

**GRILLE TARIFAIRE 2020**

DENOMINATION	TARIF Validé par AG 01/02/2020	Augmentation prévue pour 2021
Frais d'enregistrement demande d'agrément nouveau propriétaire chevaux locaux et importés	5.000	
Frais d'enregistrement ou de modification de la fiche du stud book chevaux locaux et importés (1ère modification gratuite)	5.000	
Frais d'enregistrement de modification contrat d'association	5.000	
Frais d'enregistrement de modification contrat de location	5.000	
Frais d'enregistrement de modification des couleurs	2.500	
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés"	15.000	18.000
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval ne participant pas aux courses "Membres affiliés", pour bénéficier de l'utilisation de la piste de galop en dehors des heures d'entraînements (modifié 2016)	18.000	
Cotisation annuelle membre propriétaire d'un cheval local ou importé inscrit au registre des courses	12 000	15.000
Cotisation annuelle membre « Associations Affiliées » (Clubs équestres) avec voix délibérative	15.000	
Cotisation annuelle membre « Licenciés » (officiels, commissaires de courses, travailleurs bénévoles, etc...)	Offert AHEE	
Cotisation annuelle membre « d'Honneur » (sans voix délibérative)	Offert AHEE	
Cotisation boxe mensuelle chevaux et poneys ne participant pas aux courses (se tarif s'applique également aux boxes vides)	4.000	5.000
Cotisation boxe mensuelle chevaux participant aux courses et chevaux retraités des courses	2.000	
Cotisation mensuelle Club EPERON (convention 2005)	40.000	
Cotisation annuelle utilisation de la piste cavalière par les membres des clubs EPERON + CET, hors de la présence de l'accompagnement d'un moniteur : (convention 2005)		18.000
	Adulte 15.000	
	Enfant de moins de 12 ans 7.500	
Cotisation mensuelle utilisation des 2 carrières : Fédération Equitation FPE+Club EPERON+CET (convention 2008)	100.000	
Cotisation mensuelle Paddocks de l'aire de repos côté mer	Voir Trésorier dépend de la surface	
Licence Jockey ou Driver chevaux locaux ou importés et Entraîneurs, lads, membres d'écuries, etc...	3.000	
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop C (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents locaux, ou demi-sang) => 1 parent local+ 1 parent pur sang importé + chevaux dont la taille au garrot n'excède pas 1m50, (à 1m50 et plus le cheval sera classé en catégorie B)	5.000	
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop A (réservée aux chevaux purs sangs importés)	10.000	
Droit d'entrée (engagement) en courses catégorie Galop B (réservée aux chevaux nés à Tahiti de parents purs sangs importés)	5.000	
Droit d'entrée (engagement) en courses chevaux attelés	10.000	
Dépôt d'une réclamation auprès du Directeur de Réunion lors d'une journée de courses	5.000	
Droit d'utilisation de la carrière du centre d'hébergement et de formation	0	
Cotisation mensuelle boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	2.000/mois	
Cotisation journalière boxes de passage du centre d'hébergement et de formation	500/jour	
Amende pour non respect des règles d'utilisation des structures de l'hippodrome	5.000	
Amende pour injures au Jury ou à un commissaire	10.000	
Amende pour injures ou menaces envers un membre de l'AHEE	10.000	
Amende pour non respect des règles de courses	10.000	
Amende pour retard ou perturbations volontaires au départ	10.000	
Amende pour usage abusif du fouet ou de la cravache	10.000	
Amende pour avoir coupé ou gêné volontairement la ligne d'un adversaire	10.000	
Amende pour fraude ou combines	10.000	
Amende pour dopage	50.000	

Modifié en Assemblée Générale Ordinaire du 01 février 2020

  
Le Secrétaire Général  
Gilles VALDENNAIRE  
Le Président  
Pierre IZAL